

**COMMUNE DE VALFF**  
**140A RUE PRINCIPALE**  
**67210 – VALFF**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 30 AOÛT 2021**  
**Sous la Présidence de Monsieur le Maire – Germain LUTZ**

**Nombre de conseillers élus : 15**

**Nombre de conseillers en fonction : 15**

**Membres présents :** Monsieur Laurent COLOMBO – Monsieur Bernard FRINDEL – Madame Audrey HATTERER-NOURRY – Monsieur Bernard HIRTZ — Madame Patricia JACOB - Monsieur Germain LUTZ - Madame Denise LUTZ-ROHMER – Monsieur Christophe PETER – Monsieur Denis ROSFELDER– Madame Monique ROSFELDER – Madame Patricia TÊTU - Monsieur Séraphin VOEGEL – Madame Valérie WEHREL

**Membres excusés :** Madame Emmanuelle VAN DER GIESSEN qui donne procuration à Madame Monique ROSFELDER, Monsieur Jean-Pierre VOEGEL qui donne procuration à Monsieur Denis ROSFELDER

**Secrétaire de séance :** Mme Monique ROSFELDER

M. le Maire, Germain LUTZ, ouvre la séance à 20 h 00 en souhaitant à toutes et à tous une cordiale bienvenue. Il demande à rajouter un point à l'ordre du jour : POINT N°11 : Remplacement d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe.

**POINT N° 01**

**Approbation du procès-verbal du 31 mai 2021**

Le PV ne soulevant aucune remarque, est

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**POINT N° 02**

**Rapport annuel 2020 Assainissement SDEA périmètre du Piémont de BARR**

Le périmètre est composé de 13 Communes (Valff, Zellwiller, Stotzheim, Goxwiller, Bourgheim, Gertwiller, St Pierre, Heiligenstein, Mittelbergheim, Eichhoffen, Barr, Andlau et Le Hohwald).

- 6404 abonnés soit 18 689 habitants desservis. 1 station d'épuration, 17 bassins d'orage, 74 desservois d'orage, 24 stations de pompage, 153,07km de réseaux communaux, 33,38km de réseaux intercommunaux et 3937 bouches d'égout,
- Travaux d'entretien : 71,5 tonnes de sable extraits du réseau, 6,88km de réseaux curés, 28 nettoyages de station de pompage, 1 débouchage de branchement et 4163 bouches d'égout vidangées,

- Production de boues sur la station d'épuration, 509 tonnes de matières séchées en légère baisse par rapport à 2019 (561 tonnes). 63% des boues valorisées sont épandues en agriculture et 37% sont envoyés vers une plateforme de compostage à Mandres sur Vair dans les Vosges,
- Prix du service assainissement, redevance Agence de l'eau et TVA est de 1,96 € TTC par m<sup>3</sup> la part fixe est de 23,45 € HT par an,

Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE** du rapport annuel 2020 Assainissement SDEA périmètre du Piémont de Barr.

**PREND NOTE** que le présent rapport est mis à la disposition des conseillers

### **POINT N° 03**

#### **Rapport annuel 2020 SDEA Eau Potable périmètre Stotzheim et environs**

VU le règlement de l'eau potable

VU le rapport 2020 du SDEA « périmètre de STOTZHEIM et ENVIRONS »

**Après avoir entendu** les explications de M. le Maire qui portaient sur :

- les indications financières
- l'annuité et la durée d'extinction de la dette
- la population desservie
- la capacité des ouvrages
- les volumes produits
- la longueur des réseaux
- les travaux d'entretien
- les mesures proposées pour l'amélioration du service

Le Conseil Municipal

**PREND ACTE** du rapport 2020 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

**PREND NOTE** que le présent rapport est mis à la disposition du public.

### **POINT N° 04**

#### **Rapport annuel 2020 du Syndicat Mixte EHN-ANDLAU-SCHEER**

Le syndicat mixte a été créé le 26 mars 2001. Il regroupe 52 Communes situées sur les versants de l'Ehn, de l'Andlau et de la Scheer et concerne 103 623 habitants.

Les contributions des collectivités membres sont déterminées selon la clé de répartition suivante :

50 % du linéaire cours d'eau, 25 % de la population et 25 % de la superficie des bans communaux.

**Après avoir entendu** les explications de Monsieur le Maire

L'entretien consiste en :

- La gestion sélective de la végétation des berges
- La diversification des écoulements et stabilisation des Berges
- La gestion des embâcles

- Le fauchage mécanique et manuel
- Le montant moyen des cotisations s'élève à 2,28 € par habitant

Le Conseil Municipal

**PREND ACTE** du rapport 2020 du syndicat mixte pour l'entretien des cours d'eau.

**PREND NOTE** que le présent rapport est mis à la disposition des conseillers.

**POINT N°05**

**Rapport annuel 2020 du SMICTOM d'Alsace Centrale**

VU le décret n° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets

VU l'article 1<sup>er</sup> du décret n° 2000-404 stipulant que le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel qu'il aura reçu

VU le rapport annuel 2020 transmis par le SMICTOM D'ALSACE CENTRALE de SELESTAT

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire  
Le Conseil Municipal,

**PREND ACTE** du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets du SMICTOM D'ALSACE CENTRALE de SELESTAT.

**PREND NOTE** que le présent rapport est mis à la disposition des conseillers.

**POINT N°06**

**Contrat de maintenance du logiciel Microbib**

Monsieur le Maire rappelle aux Conseillers que le contrat de maintenance et d'hébergement du logiciel Microbib, installé en système Monoposte+consult à la Bibliothèque, expire le 31 mai 2021, puis expose les termes du contrat.

Le Conseil Municipal,  
Après délibération

**DECIDE** de renouveler le contrat de maintenance du logiciel Microbib (version Mono/Classique) dont le montant annuel s'élève à 176,00 € H.T. soit 211,20 € T.T.C.

**CHARGE** le Maire de signer le contrat pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

**POINT N°07**

**Revalorisation de la redevance pour l'extraction de gravier par la Sablière HELMBACHER**

Le Conseil Municipal,

**CONSIDERANT** que la redevance pour l'extraction de gravier est révisable annuellement en fonction de l'indexation officielle communiquée par la Direction Régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement

**SE REFERANT** au contrat de concession pour l'exploitation de la carrière communale sise au lieu-dit « BRUCH »

**VU** la circulaire du 01 mars 2020 fixant l'évolution du nouvel index BIDEC tant pour les gravières que pour les carrières de matériaux éruptifs

**DECIDE** d'appliquer, en accord avec les sablières HELMBACHER, la revalorisation du coefficient multiplicateur, en l'occurrence 1,0027 par rapport à l'année précédente

**FIXE** pour la période du 01 avril 2021 au 31 mars 2022 à 0,64 € le m<sup>3</sup> de matériaux vendus

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

#### **POINT N°08**

##### **Garde-corps Ecole élémentaire : choix de l'entreprise**

M. le Maire donne la parole à M. Bernard FRINDEL, Adjoint au Maire, pour ce point.

3 devis ont été demandés :

- SCHWEITZER de Bindernheim, pour la somme de 4 267,00 € HT soit 5 120,00 € TTC
- Feralu WAGNER de Krautergersheim, pour la somme de 4 334,00 € HT soit 5 200,92 € TTC
- Métallerie AMANN de Boersch, pour la somme de 4 262,20 € HT soit 5 114,64 € TTC

Après avoir entendu les explications de M. FRINDEL,  
Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** de retenir l'offre de Métallerie AMANN, pour la somme de 4 262,20 € HT soit 5 114,64 € TTC pour la pose d'un garde-corps à l'école élémentaire.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

#### **POINT N°09**

##### **Demande de subvention**

Le Jardin du Livre a mis en place 10 panneaux pédagogiques et 10 plaquettes avec QR Code.

Les panneaux sont placés le long du périmètre extérieur du Jardin du Livre. Ils portent un texte illustré permettant de comprendre l'essentiel de la partie du jardin devant laquelle ils sont implantés. Les visiteurs occasionnels pourront ainsi obtenir un minimum d'éclaircissements en dehors des visites guidées.

Le QR Code placés sur les plaquettes renverront vers des pages dédiées du site internet du Jardin du Livre.

Le devis estimatif pour les 10 panneaux (graphique et impression), les 10 plaquettes QR Code et 5000 flyers de présentation révisés est d'environ 4 000,00 € TTC.

Le Jardin du Livre sollicite la Commune pour une subvention (d'au moins 25%) afin d'avoir également une subvention de la Région et du Département.

M. Le Maire propose aux membres présents, d'allouer 25% de la facture définitive.

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** d'allouer 25% de la facture définitive.

**POUR : 14**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 1**

### **POINT N°10**

#### **Remplacement d'un poste d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe**

M. Pierre RITTER est en congé maladie depuis le 29 Juillet 2021.

1<sup>er</sup> arrêt maladie jusqu'au 29 août 2021, 2<sup>nd</sup> arrêt maladie jusqu'au 29 septembre 2021.

M. Damien KOENIG a un contrat d'emploi saisonnier jusqu'au 04 septembre 2021, à raison de 25 heures par semaine.

M. Le Maire propose de faire un contrat de travail de 35 heures par semaine pour remplacer M. RITTER Pierre du Lundi 06 septembre 2021 au vendredi 08 octobre 2021 inclus, et de le prolonger en cas de besoin.

Le Conseil Municipal,

**DECIDE** de valider la proposition de M. Le Maire, pour le remplacement du poste de M. Pierre RITTER durant son congé maladie, en faisant un contrat de travail à M. Damien KOENIG, à raison de 35 heures par semaine, du 06 septembre 2021 au vendredi 08 octobre 2021 inclus.

**ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

### **POINT N°11**

#### **Rapport des Commissions : Urbanisme**

#### **Déclaration préalable**

→ Demande déposée par M. Yves KORNACKER 11 rue des Flaques à VALFF (67210) pour la construction d'un abri-bois, et mise en place d'une clôture.  
DP 067 504 21 R0020

→ Demande déposée par M. Gérard GOETTELMANN 234 rue Meyer à VALFF (67210) pour le remplacement des tuiles à l'identique.  
DP 067 504 21 R0021

→ Demande déposée par M. Fabrice WURTZ 283 B rue Dauphin à VALFF (67210) pour la construction d'une piscine et d'un abri de jardin.  
DP 067 504 21 R0022

→ Demande déposée par M. Mathieu KIEHL 40 rue Principale à VALFF (67210) pour la réfection de la toiture de la maison d'habitation et isolation extérieure.  
DP 067 504 21 R0023

### **Permis de construire**

→ Demande déposée par STEDELIN Luc 142 rue des Forgerons à VALFF (67210) pour la construction d'une piscine avec abri à piscine et d'une clôture sur limite d'emprise publique.  
PC 067 504 21 R0006

→ Demande déposée par SCI LE SEQUOIA, JACOB Jean-Noël 4 route de Meistratzheim à VALFF (67210) pour l'extension d'un abri ouvert de stockage d'engins et matériels de chantier.  
PC 067 504 21 R0007

→ Demande déposée par EARL KAPPERFELD, LENORMAND Pierre Henri Rue des Flaques à VALFF (67210) pour la construction d'un bâtiment à usage agricole maraîcher.  
PC 067 504 21 R0008

### **Permis d'aménager**

→ Demande déposée par Gilles MAYEUR, 4 rue du Tokay à GERTWILLER (67140) pour la création d'un lot à bâtir Rue Sainte-Odile à VALFF (67210).  
PA 067 504 21 R0001

### **POINT N°12**

#### **Communications**

- A partir du 01 septembre 2021, les 8 déchèteries du SMICTOM d'Alsace centrale mettront en place de nouveaux horaires et nouvelles filières :
  - Les nouveaux horaires offrent davantage de simplicité et de temps d'ouverture (+21 jours sur l'année), plus d'ouverture heure d'été et heure d'hiver avec fermeture le jeudi.
  - 1 seul horaire du mardi au samedi toute l'année de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.
  - De nouveaux flux vont être déployés pour améliorer la valorisation des déchets déposés : huisseries (fenêtres, portes, etc...) rembourrés (couettes, oreillers, etc...) et plastiques durs (jardinières, jouets enfants, arrosoirs, etc...) mais uniquement dans 4 déchèteries SCHERWILLER, BARR, VILLÉ et SUNDHOUSE, pour une raison de place.
  
- Une réunion avec la Commission d'Appel d'Offres aura lieu le mardi 07 septembre 2021 à 14h00 en Mairie, pour l'ouverture des plis pour la rénovation de la Mairie. L'attribution définitive des lots sera faite lors d'un prochain Conseil Municipal.
  
- Lors du Festival Clair de Nuit, la consommation d'électricité sur le compteur de l'Eglise était de 511 Kw (relevé fait). M. le Maire propose d'allouer au Conseil de Fabrique de l'Eglise un don de 300,00 €. Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité.

- M. Le Maire a fait part aux conseillers du nouveau Pacte Financier et Fiscal 2022-2026 du Territoire du Pays de BARR, qui sera prochainement validé lors d'un Conseil Municipal.
- Mme Lauryne HELLARD a effectué dans nos écoles, un contrat de service civique de 7 mois financé par l'Etat, pour la remercier, la Commune lui a offert un bon d'achat de 60,00 € chez CACHE-CACHE.
- Suite à l'orage du 15 Juillet 2021, un arbre est tombé sur le mur séparateur de l'Ecole et de Mme Marie-Anne MULLER, les ouvriers communaux ont débarrassés l'arbre et Mme MULLER a fait une déclaration de sinistre à l'assurance.
- Le Mercredi 18 août 2021, M. Le Maire a déposé plainte à la Gendarmerie d'Obenai pour un dépôt d'ordures sur la Commune.
- Un contrôle de vitesse a été opéré sur la Route entre VALFF et WESTHOUSE le 21 août 2021 de 14h00 à 18h00. 17 excès de vitesses ont été relevés dont 5 motocyclistes et un à 143 km/h au lieu de 80.

M. le Maire clôt la séance à 22 h 20.

Pour extrait certifié conforme

Valff, le 17.09.2021

Le Maire,

Germain LUTZ



